

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1072 Décisions concernant les Services d'Etat.

n° 1072

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
7 août 1962

Numéro JO
n° 8 du 31/08/1962

Date du numéro
31 août 1962

TEXTE INTÉGRAL

Les restes mortels du Sergent Jeannolin Gaston, décédé à Djibouti le 26 mai 1962 et se trouvant actuellement au dépositaire de cette ville seront transférés au cimetière de Ploemeur (Morbihan). Les dépenses occasionnées par ce transfert seront à la charge du Budget de l'Etat (Budget des Armées, Affaires Outre-Mer, chap. 82-93, Transports du Personnel et déplacements, art.1er).